

5àSec France
Société par Actions Simplifiée
au capital de 80.800 Euros
Siège Social : 6, Parc des Grillons
60, Route de Sartrouville
78230 Le Pecq
R.C.S Versailles 070 803 903

DECISIONS DU PRESIDENT

L'an deux mil neuf, et le 14 Septembre.

Monsieur David SZTABHOLZ en sa qualité de Président de la société 5àSec France, nommé ce jour, constate conformément à l'article 15 des statuts que sa nomination met fin de plein droit aux fonctions du Directeur Général de Monsieur Benoît RAILLARD.

Il décide conformément à l'article 15 des statuts de renouveler Monsieur Benoît RAILLARD né le 23 Novembre 1964 à Toulon, demeurant 34, Avenue d'Eylau, 75116 Paris, dans les fonctions de Directeur Général non rémunéré, à compter de ce jour pour une durée illimitée.

Le Président décide que Directeur Général dispose à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président, il peut dans la limite de l'objet social et des limitations de pouvoirs prévues statutairement, accomplir tout acte de gestion, d'administration et de représentation et engager la société.

Le Directeur Général a notamment les missions suivantes :

- diriger et surveiller les affaires sociales,
- management du personnel
- gestion et optimisation du réseau de franchisé
- gestion des relations avec les co-contractants
- expansion du réseau France
- développement de l'image de 5àSec et du concept
- réalisation des opérations autorisées par les associés.

Le directeur général doit accomplir ses missions conformément aux lignes et directives données par le Président.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer les formalités de publicité prévues par la loi.

Le Président

